

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 6 septembre 2018

N° 2018-77

Référence écriture délib :  
PC/MS/CS

Nombre de membres en exercice :	64
Qui ont pris part à la délibération :	48
	Dont 9 procurations
Votes pour : 48	
Vote(s) contre : 0	
Abstention(s) : 0	
Date de la convocation :	29 août 2018

L'an deux mille dix-huit, le 6 septembre, à 18h00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Terminus à Arreau, sous la Présidence de M. CARRERE

**Présents votants (39)** : PUCEL Matthieu, TREY Jean-Claude, BUERBA Jean-Pierre, CARRERE Philippe, DESMARAIS Nadine, MUR Raymond, ESTRADÉ Pierre, DUBARRY Jean-Bertrand, CARROT Jean-Michel, SAINT-PASTEUR Marcel, NERIN Franck, ROTGE Gilbert, DESCOUENS Bernard, PAUCIS Jean, ANGLADE Jean-Louis, BECH Jean-Pierre, FINES Frédéric, FAUGERE Bernard, GALAUP Dominique, CONSTANTIN Luce, ARMANET Henri, RICARD Louis, RODRIGUEZ Marie-Josée, CARTAN Olivier, PETIT Maurice, PRUGENT-LERE Fernande, LACAZE Noël, ROCHER Jacques, TOUCOUERE Laurent, ROBIN Isabelle, PUJOLLE Bernard, MIR André, MIR Jean-Henri, NARS Aline, POME Maryse, ROCA Jacques, BEYRIE Maryse, FOURCADE Dominique, ISOART Jean-Michel.

**Présents non votant** : PEFONTAN Marie-Madeleine, DUPOUY Marie-France

**Titulaires absents non représentés (16)** : MOUNIQ Jean, CHATILLON Frédéric, DELCASSO Maryse, GISTAU Patrick, BESSONE Michel, MUR François, RIVIERE Alain, VIDALON Patricia, BAHEU Benoît, GAY Eric, CARMOUSE Catherine, ACCHINI Nicole, BRUN Didier, AUTHENAC Philippe, PENE Roland, VILLEGA Serge.

**Procurations (9)** :  
VIDAL Thierry à TREY Jean-Claude  
BORDE Michel à DESCOUENS Bernard  
GAILHARD Christophe à ANGLADE Jean-Louis  
CHAZOTTES Michel à DUBARRY Jean-Bertrand  
SOLANA Michel à FINES Frédéric  
DUBERNARD Alain à CARTAN Olivier  
BAZERQUE Albert à ESTRADÉ Pierre  
FORGUE Pierre à MIR Jean-Henri  
FOURTINE Didier à BECH Jean-Pierre

M. Bernard PUJOLLE a été nommé secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, le Conseil Communautaire peut délibérer.

Monsieur le Président informe les membres présents que la DRAC Occitanie a octroyé un financement supplémentaire de 5 000 € pour l'année 2018 dans le cadre des actions du Pays d'art et d'histoire. Ce financement concerne les projets liés à « l'Action Culturelle et Territoriale » (éducation artistique et culturelle, politique des publics...).

**OBJET** : Financement PAH :  
demande de subvention auprès  
de la DRAC

Monsieur le Président propose donc aux membres présents d'engager une demande de subvention auprès de la DRAC Occitanie afin d'obtenir ce financement complémentaire pour l'année 2018.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés, le conseil communautaire autorise Monsieur le Président à entreprendre toutes démarches et signer toutes pièces nécessaires au bon aboutissement de la présente délibération.

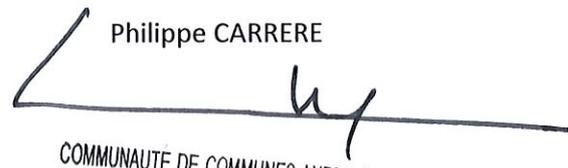
Ainsi fait et délibéré les jour mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme.

Le Président

Philippe CARRERE



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AURE LOURON  
Château de Ségure  
65240 ARREAU